

Une antenne d'AEFJN en Afrique: Foi et Justice Cameroun

Janvier 2013

Une antenne AEFJN avait débuté au Cameroun en 1997. Les religieux qui y appartenait ont été très actifs dans l'annulation de la dette et dans la question de l'oléoduc Tchad-Cameroun. Les changements de personnel missionnaire ont entraîné un certain déclin de l'activité. C'est en 2009 que les Xavières envoient au Cameroun Annie Girard, ancienne secrétaire exécutive de l'Antenne de France, pour continuer le travail d'AEFJN en Afrique. C'est ainsi que l'antenne du Cameroun recommence avec un nouveau dynamisme. Depuis, « Foi & Justice », constituée en association camerounaise, a été reconnue par le Gouvernement camerounais en 2010.

La première préoccupation de Foi-Justice Cam a été d'établir des contacts avec des organisations qui ont une vision similaire et qui s'intéressent à la Justice sociale pour créer des synergies. Une équipe d'animation s'est formée avec des religieux et des laïcs. L'objectif d'AEFJN étant de faire résonner la voix des Africains dans les institutions européennes et internationales, il était utile d'initier des religieux et des laïcs au plaidoyer sur des questions économiques qui sont signifiantes pour le pays. Ces sessions de formation « Combattre les causes d'injustice par des actions de plaidoyer » ont été données dans différentes régions du pays tant francophones qu'anglophones. Entre 2011 et 2012, six sessions d'initiation au plaidoyer ont donc été organisées à Garoua, Maroua, Bertoua, Douala, Yaoundé et Bamenda. Près de quatre-vingt personnes y ont participé. C'était une occasion de conscientiser ce public à l'injustice, d'analyser les sujets choisis au Cameroun et l'impact des politiques sur la population, de donner des outils pour recueillir des informations sur les situations observées et agir sur les questions de justice économique. Avec les informations obtenues lors des réunions de formation et les rencontres avec des organisations partenaires, Foi-Justice Cameroun a élaboré un programme d'action adapté à chaque région. Des groupes de travail se sont formés pour agir sur des thèmes concrets : les questions foncières (accaparement des terres) à cause de leur impact sur la souveraineté alimentaire, les modes de vie des ruraux et l'accès à des médicaments de qualité à un prix abordable pour tous.

En mai 2010, Thomas Lazzeri du Secrétariat international d'AEFJN a visité l'antenne du Cameroun. Il a connu la situation des travailleurs dans la plus grande plantation de bananes destinées à l'exportation surtout en Europe. Pour porter le plaidoyer auprès de l'Union Européenne afin d'obtenir de meilleures conditions pour les travailleurs, «The Big Banana», documentaire sur la production des bananes, produit par un cinéaste camerounais mais censuré au Cameroun, a été présenté au Parlement Européen en octobre 2011 et suivi d'une table ronde. Une rencontre de l'antenne avec la délégation de l'UE au Cameroun s'en est suivie.

Au cours de leur Assemblée générale en mars 2012, les religieux du Cameroun ont décidé de créer un observatoire des questions socio-politiques, économiques et culturelles. Ils l'ont désigné Commission Africae Munus (le rôle de l'Afrique) en référence à l'Exhortation apostolique sur la réconciliation, la justice et la paix en Afrique. 20 congrégations se sont engagées dans cette commission et lui ont donné corps. Une session de formation leur a présenté la méthodologie de l'observation. De ce fait, un nouvel objectif s'est ajouté au projet de visites : faire connaître la Commission en vue de la rendre opérationnelle.

Visite aux groupes du Nord Cameroun

Annie GIRARD, de Foi et Justice et Christophe TIYONG, de Justice et Paix du Diocèse de Yaoundé, ont réalisé la visite des groupes du nord du Cameroun (Garoua et Maroua) et d'organisations partenaires en octobre - novembre 2012. L'objectif était le suivi du travail réalisé, la promotion de la Commission Africae Munus et une recherche d'informations sur les injustices : les problèmes et leurs causes.

Une réunion des Supérieur(e)s Majeur(e)s de cette région a été l'occasion de présenter le projet de la Commission Africae Munus pour trouver des observateurs parmi les membres des congrégations.

La rencontre avec Maître Abdoulaye HARISSOU à Maroua a été importante. Le Secrétariat de Bruxelles l'avait rencontré au Parlement Européen. Il vient de publier aux éditions Dunod : « La Terre : un droit

humain ». Me HARISSOU propose une réforme de la législation en matière foncière. Le coût trop élevé d'un titre foncier rend son obtention difficile pour la plupart des gens. La population reste dans le droit coutumier. Il propose un titre sécurisé simplifié (TSS) qu'il a vu appliqué à Madagascar et qui peut être établi rapidement et demande peu d'argent. Cela suppose : l'abandon du principe de domanialité; la décentralisation des titres vers les Communes; la modernisation du cadastre relevé par satellite. Tout cela dépend d'une volonté politique. Un projet de loi-cadre est à l'étude chez les parlementaires d'expression française. Maître HARISSOU est prêt à travailler avec nous pour formuler et faire avancer des propositions.

Le suivi des sessions sur le plaidoyer a permis de voir que les participants y sont plus sensibilisés et essayent de le mettre en œuvre avec leurs moyens. Nous avons initié des synergies sur les différentes questions et espérons plus de fruits.

Le contact avec les réalités du monde rural a mis en lumière des causes d'injustices que nous travaillons par le plaidoyer.

À propos de l'accès aux médicaments de qualité et à un prix abordable

De nombreux territoires du Cameroun manquent de couverture sanitaire. Dans plusieurs arrondissements, on ne trouve pas de pharmacie et des pro-pharmacies ou pharmacies de village ont été supprimées. L'absence de centres de santé ou leur non opérationnalité : manque de personnel, de médicaments, bâtiment en ruine, absence de maintenance est aussi fréquente. Par contre, on voit une multiplicité de vendeurs de médicaments à vélo ou avec des étals de fortune. Les conditions d'hygiène sont généralement défectueuses, notamment quant à l'eau et à l'assainissement, d'où prolifération de maladies (choléra).

Par réalisme, le plaidoyer doit partir en amont de ces problèmes: se procurer la carte sanitaire du Cameroun ; faire une étude sur la situation des structures d'approvisionnement en médicaments ; chercher des palliatifs à l'absence ou à la défaillance de structures ; installer des appareils de contrôle de qualité des médicaments ; faire des recherches sur les mutuelles de santé, et surtout porter le plaidoyer vers les instances gouvernementales.

À propos du droit à la terre pour tous ceux qui en vivent

Les savanes plus ou moins désertiques et surpeuplées du Nord donnent un autre rapport à la question foncière : multiples migrations vers des terres cultivables et déstructuration culturelle ; équation commune à tous les climats. La privation de terres pour ceux qui en vivent produit misère et famine. D'où le besoin de se tenir informé au quotidien de l'évolution de la législation foncière et des nouvelles propositions qui surgissent ; et surtout former les « affectés » et les victimes éventuelles aux notions de base en matière foncière pour qu'ils ne soient pas abusés par les plus forts, et collecter avec précision tous les cas d'acquisitions massives de terres comme pièces au dossier de l'accaparement de terres.

A l'avenir, il paraît indispensable de fédérer les efforts de tous ceux qui partagent cet objectif de plaidoyer pour la justice, en créant des coalitions d'OSC (Organisations de la Société Civile) pour faire davantage entendre la voix des victimes qu'on n'écoute pas et qu'on n'entend pas.

Annie Girard (foi et Justice Cameroun)

Antenne d'AEFJN